

## COMPTE-RENDU DU CHSCT-S DU 13 AVRIL 2021

Ce deuxième CHSCT de l'année s'est tenu en audio.

### **Point sur la pandémie**

Compte tenu des mesures mises en place dans le milieu professionnel, il n'y a semble-t-il eu aucune contamination au sein des bureaux. Un doute subsiste sur une possible contamination d'un collègue à un autre au sein d'un restaurant administratif.

En tout, 80 cas suspectés pour 14 cas positifs au sein de la DISI CO.

### **Point sur les CID excentrées**

La réponse apportée par l'Administration aux problèmes rencontrés par une CID de la DISI dont il était question lors du dernier CHSCT ne nous avait pas convaincue. En effet, face aux difficultés des collègues pour remplir leurs missions, l'Administration avait préconisé une formation de gestion du stress...

Un vacataire a quand même été recruté et la situation de la CID est suivie de près par le médecin de prévention. Une aide ponctuelle pour une installation de service sera apportée par une CID voisine.

Le médecin de prévention a bien rappelé à l'Administration que nombres de CID excentrées sont inquiètes pour l'après-pandémie, quand tous les projets dormants de restructurations des DDFIP vont ressortir.

### **Locaux de la CID44 à Cambronne**

Les dalles de sol dans les locaux de la CID contiennent de l'amiante, et certaines commencent à être abîmées. Une visite a donc eu lieu, avec notamment le médecin de prévention. Des actions seront entreprises par la DRFIP44, propriétaire des locaux. Concernant l'amiante, des dalles seront posées au dessus des dalles amiantées. Une mesure d'empoussièrement a conclu à l'absence d'amiante dans l'air de ces locaux.

## **Gaz RADON**

En 2018, la réglementation a changé, et 3 sites font à présent l'objet d'une surveillance (Nantes, Rennes et Angers).

Des capteurs ont donc été posés dans les sous-sols des bâtiments pendant 2 mois afin de calculer la radioactivité.

Aucun dépassement du seuil réglementaire n'a été relevé à Angers, des dépassements ont été relevés dans un local à Rennes et deux à Nantes. L'antenne immobilière de la Région a été saisie pour voir si des mesures pérennes peuvent être mises en œuvre afin de limiter la rentrée du radon dans les locaux et pour les ventiler.

## **Parc automobile de la DISI**

La DISI compte actuellement 33 véhicules (32 le jour du CHSCT mais un nouveau véhicule électrique était attendu).

Le renouvellement se fait normalement tous les 7 ans ou 90.000 kms, mais on tient beaucoup plus compte des 90.000 kilomètres que des 7 ans. Le seul véhicule non climatisé de la DISI a 10 ans mais vu son faible kilométrage, il ne sera pas remplacé à courte échéance.

## **Budget CHS**

Une provision avait été faite pour des formations incendie ou premiers secours. Ces formations pourraient ne pas être réalisées avant la fin de l'année, la situation sera revue lors du prochain CHSCT pour employer les crédits différemment.

## **Exercices incendie**

Les guides et les serre-files sont plus souvent absents à cause du télétravail. Des exercices continueront malgré tout à avoir lieu.

**Votre représentant Solidaires Finances Publiques pour ce CHSCT-S :  
Nicolas Ribera (ESI Angers).**